

Intro... faites le plein d'informations !

SIJ vous accueille dans ces structures d'accueil aux horaires habituels et toujours dans le respect des gestes barrières :

SIJ Centre-ville

01 47 72 35 73

6 allée des Maraîchers

SIJ Payret

01 45 06 41 38

13 rue M. Payret-Dortail

INFO SIJ

SANTE MENTALE

En partenariat avec la ville et les acteurs locaux de la jeunesse, SIJ poursuit depuis le mois de janvier ses interventions sur la santé mentale auprès des collégiens suresnois avec des ateliers sur la prévention du sexisme, les mécanismes discriminatoires et l'égalité fille-garçon.

Empathie, bienveillance et respect sont les thèmes abordés dans les ateliers afin de prévenir le harcèlement scolaire.

ACTIF'JEUNES



INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES : Donnez vie à vos projets !

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ? VOUS HABITEZ DANS LES HAUTS-DE-SEINE ?

Le Département des Hauts-de-Seine vous accompagne dans la réalisation de votre projet de solidarité internationale.

Le projet proposé doit :

- contribuer à la lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté ;
- prévoir une présence des participants sur le lieu de réalisation du projet pour
- une **durée minimale de 15 jours et maximale de 12 mois** ;
- être porté par une association dont le siège social est en France et un partenaire local ;
- prévoir des actions de restitution du projet sur le territoire des Hauts-de-Seine.
- les projets doivent se dérouler prioritairement :
 - ➔ dans l'un des quatre pays visés par la politique de coopération internationale départementale : l'Arménie, le Bénin, le Cambodge et Haïti ;
 - ➔ dans les pays à indice de développement humain (IDH) faible et moyen selon le classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (hdr.undp.org).

Informations complémentaires sur le site du Département :

[Solidarité internationale, la politique de coopération dans les Hauts-de-Seine - Conseil départemental des Hauts-de-Seine](#)

Plus d'informations, contactez SIJ :

SIJ Centre-ville / 01 47 72 35 73

6 allée des Maraîchers, 92150 SURESNES

LE BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), accessible dès l'âge de 16 ans, se déroule en trois étapes, offrant les compétences nécessaires pour animer des activités avec des enfants et des adolescents.

La Mairie de Suresnes propose des formations BAFA en formation générale et en approfondissement. La formation générale permet dès la validation de la première partie de travailler.

Pour évoluer dans le secteur de l'animation, des diplômes tels que le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) avec diverses spécialisations, le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) et le DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) permettent d'accéder à des fonctions de coordination et de direction. Ces diplômes offrent des perspectives élargies de carrière dans le domaine de l'animation.

Pour en savoir plus sur les formations à Suresnes : <https://sij.asso.fr/dispositifs/objectif-bafa/>

VIDE DRESSING : SECOURS CATHOLIQUE DE SURESNES

A noter qu'un vide dressing sera organisé le Samedi 02 mars à la salle du centre des Landes de 10h à 17h.

FOCUS INTERNET

HANDICAP : INFORMATION POUR UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE

La prise en charge du handicap s'effectue par des **structures médico-sociales spécifiques**, selon qu'il s'agit d'adultes ou d'enfants/adolescents, en fonction du type de handicap et des besoins auxquels ils doivent répondre.

Pour vous aider dans votre orientation, un **module d'Aide au choix ainsi qu'un Guide et des Actualités** rédigés par des experts sont disponibles sur le site internet ci-après afin de répondre à toutes vos questions :

<https://www.sanitaire-social.com/annuaire-handicap>